

ILE-DE-FRANCE



**F.F.E.S.S.M. ILE-DE-FRANCE
ASSEMBLEE GENERALE 2020**

**Élective
Samedi 24 octobre 2020 Beaumont/Oise (95)**

POUVOIR

Je soussigné(e) : GROS PASCAL
N° de Licence : A-06-268979
Président(e) du club : UNION SPORTIVE DE MELUN

N° de club : *07770050*



**Le président ou la présidente du club n'a pas besoin de pouvoir
Il doit se présenter avec sa licence et une pièce d'identité au bureau enregistrement**

Donne pouvoir à : _____ Membre du club : OUI NON
N° de licence : _____ (rayer la mention inutile)
N° de club : 07- _____

Vous devez être mandaté par votre club d'appartenance avant d'en représenter un autre

à l'effet de représenter le Club à l'Assemblée Générale 24 octobre à Beaumont/Oise, en conséquence de quoi, voter au nom du Club, sur toute résolution, faire toute déclaration, signer toute feuille de présence, et plus généralement faire le nécessaire.

Fait à Le,/...../2020.

Cachet du Club

Signature précédée de la mention manuscrite
« **BON POUR POUVOIR** »

La non présentation de la licence et d'une pièce d'identité, entraînera la suppression du droit de vote.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION FEDERALE

NOMBRE DE LICENCIES du Club représenté : 132

NOMBRE DE VOIX : 4